

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN UKRAINE :

# LA TENTATION DU CONTRÔLE



////////////////////////////////// RAPPORT RÉALISÉ PAR JEAN-FRANÇOIS JULLIARD ET ELSA VIDAL.

////////////////////////////////// AOÛT 2010 //////////////////////////////////////

**REPORTERS  
SANS FRONTIÈRES**  
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



Natalia Negrey / Novembre 2009, action public à Mykhaylivska Square, Kiev.

**Nombreux sont les journalistes, les organisations de défense de la liberté de parole, ainsi que les députés de l'opposition qui s'inquiètent d'un régime de plus en plus distant et fermé. Lors d'une réunion publique entre Reporters sans frontières et des députés membres de la Commission d'enquête sur la liberté d'expression, qui s'est tenue le 20 juillet, le député Andreï Chevtchenko a déploré, non seulement la multiplication des violations de la liberté de la presse, mais surtout l'absence de réaction du pouvoir, inquiétante et problématique. Les données collectées par l'organisation dans le cadre de son monitoring du pays confirment l'augmentation significative des atteintes à la liberté de la presse signalées depuis l'élection de Viktor Ianoukovitch à la tête de l'Etat, en février 2010.**

### QUESTIONS LÉGISLATIVES.

La volonté de contrôle du gouvernement sur les journalistes s'exprime d'abord dans le domaine législatif.

Le 2 avril 2010, la Commission pour l'établissement de la liberté d'expression qui siégeait auprès du Président a été dissoute sans explication. Cette décision a été prise par décret publié sur le site Internet du Président le 9 avril.

La Constitution ukrainienne garantit la liberté d'expression et de la presse. La diffamation a été dépénalisée en 2001, à l'occasion de l'adoption du nouveau code pénal, le 1er septembre, qui annule l'ancien article 125, punissant le délit d'une peine de prison pouvant atteindre trois ans. Cependant, journalistes et médias sont toujours sous la menace de devoir payer des compensations financières importantes, pour

Du 19 au 21 juillet 2010, Reporters sans frontières a mené une mission d'évaluation de la situation de la liberté de la presse en Ukraine.

L'organisation a rencontré des représentants des médias, nationaux et locaux, des membres d'organisations non gouvernementales de défense de la liberté des médias (Stop Censorship, Telekritika, SNUJ, IMI), mais aussi des députés tant de la majorité présidentielle que de l'opposition. Enfin, Reporters sans frontières s'est entretenue avec des représentants du parquet général d'Ukraine. A l'issue de ce premier volet de la mission d'évaluation, l'organisation a tenu une conférence de presse le 21 juillet, à Kiev, au cours de laquelle elle a rendu publiques des conclusions temporaires, assorties de recommandations aux autorités.

L'organisation se rendra de nouveau en Ukraine afin de rencontrer le président Viktor Ianoukovitch et la vice-directrice de l'administration présidentielle, Anna German, conformément à leur invitation, ainsi que d'autres représentants des médias publics.

Ce rapport détaille les informations sur lesquelles Reporters sans frontières s'est fondée pour présenter ses premières conclusions.



## Le Conseil humanitaire

Le Conseil humanitaire (Obchestvennyi Gumanitarnyi Soviet) a été institué par le président de la République, le 2 avril 2010. Il remplit un rôle consultatif auprès du chef de l'Etat. L'objectif officiel de cette création est « la prise en compte des intérêts significatifs de la société dans la résolution de questions centrales pour le développement de la société ainsi que la préparation de propositions pour remplir les missions de défense des droits et libertés de l'homme et du citoyen ». Il compte 29 membres. Les ONG reprochent notamment à ce corps de ne pas compter de journalistes parmi ses membres, d'être présidé par Viktor Ianoukovitch, d'avoir pour secrétaire exécutif la responsable adjointe de l'administration présidentielle, Anna German, elle-même cheville ouvrière et opiniâtre défenseuse du projet de loi. En un mot, de sérieux doutes planent sur l'indépendance de cette institution.

réglementer les relations entre la société et les autorités publiques, mais aussi pour la démocratie en Ukraine, a été transmis pour expertise à la direction juridique générale. Il ne sera présenté aux députés que lors de la prochaine session, à l'automne. Une longue histoire, que celle de la tentative de rendre conforme aux standards internationaux l'accès à l'information dans le pays. En effet, après plusieurs propositions, le projet rédigé par l'ancien journaliste et député du BYuT, Andreï Chevtchenko, a été adopté en première lecture, en juin 2009, par 323 députés, tous partis confondus.

Cette loi viendrait compléter la Constitution de 1996 et la loi sur l'information de 1992. Elle instituerait notamment :

- un délai de réponse ramené à cinq jours, contre 30 à l'heure actuelle ;
- la possibilité de transmettre une demande sous forme de courrier, mais aussi par fax ou par e-mail ;
- l'obligation pour les organismes saisis de mettre l'information à disposition du public ;
- l'obligation pour les organes du gouvernement de rendre publiques sur leurs sites, les informations relatives à leur activité ;
- la responsabilité des employés des services du gouvernement en cas de non-transmission d'une information dite « ouverte ».

Projet qui avait obtenu des évaluations « positives » de la part notamment du Conseil de l'Europe, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Il aurait pu être mis à l'ordre du jour et voté le 29 juin 2010.

### CRÉATION D'UN AUDIOVISUEL PUBLIC : UN IDÉAL INACCESSIBLE ?

Le projet de création d'un groupe audiovisuel public, venant se substituer à la radio et à la télévision d'Etat (NTUC et NRCU), est le « serpent de mer » de la politique des médias<sup>1</sup>. Pressées par la communauté internationale et les institutions européennes (notamment le Conseil de l'Europe) les autorités ukrainiennes successives ont annoncé à plusieurs reprises la création de ce groupe.

Le premier texte de loi a été rédigé et publié en 1997. Plusieurs propositions ont avorté ou ont été enterrées. Après la « révolution orange », de 2005 à 2008, pas moins de cinq projets ont été annoncés. Aucun d'eux n'a fait l'objet de discussions publiques.

En juin 2009, un projet élaboré conjointement par plusieurs ONG, dont l'Institute of Mass

Information et le député et ancien journaliste Andreï Chevtchenko, a été retoqué par la Verkhovna Rada (Parlement). Malgré cet échec, ses rédacteurs poursuivent leur travail et n'ont pas abandonné l'idée de présenter une nouvelle version.

Pendant, le 29 juin 2010, le Président Ianoukovitch a proposé à l'examen public par le Conseil humanitaire un nouveau projet de loi, élaboré par son administration. Plus tôt, suite à l'annonce d'un projet de création d'une radiotélévision « publique » et non plus « officielle », plusieurs organisations dont « Stop Censorship » avaient demandé, en vain, d'être associées à son examen. D'une part, elles avaient, pour beaucoup d'entre elles, travaillé sur cette question, et d'autre part, l'institution devant laquelle le projet a été présenté n'est pas sans poser de problèmes.

L'administration présidentielle ne fait aucun mystère de sa confiance dans sa capacité à le faire voter. Ainsi invitée dans l'émission « Noir et Blanc » sur TVi (TBi), le 28 juin, Anna German a déclaré que « dans la mesure où [nous] disposons d'une coalition, qui réunit plus de voix que [nous] n'en avons besoin, [nous] voterons pour et fonderons une télévision publique en Ukraine ».

### PLUSIEURS POINTS SE DÉTACHENT DU PROJET PRÉSIDENTIEL :

- Il prévoit que la chaîne publique serait fondée à partir de la première chaîne nationale, UT-1, dirigée par Egor Benkendorf qui a réalisé la plus grande partie de sa carrière sur la chaîne Inter. Il a d'ailleurs déjà annoncé dans la presse préparer le passage de la télévision officielle à la télévision publique, indépendamment du fait que le projet n'avait pour l'heure pas été adopté.

- Cette « nouvelle » chaîne serait financée sur le budget de l'Etat (d'un montant fixé annuellement par le cabinet des ministres), et par la publicité et la vente de ses propres productions. L'ensemble de ces choix fait craindre que la télévision publique ne

« Le projet de création d'un groupe audiovisuel public, ... est le « serpent de mer » de la politique des médias . »

soit pas capable de s'affranchir du pouvoir et de sa dimension de chaîne officielle. Une appréhension qui s'applique aussi à l'audiovisuel extérieur qui serait financé dans sa totalité par l'Etat.

L'association Novomedia recommande de limiter le financement étatique au réseau

1. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, janvier 2004, Recommandation 1641, « Public service broadcasting ».

d'émetteurs. D'autres experts des médias conseillent que la chaîne tire son financement de la publicité (en faible volume, mais à tarifs élevés), de sponsors et des abonnements (pour sa majeure partie).

Andreï Chevtchenko, l'un des auteurs du projet rejeté par le Parlement en juin 2009, n'est pas favorable à un financement initial basé sur les abonnements. Il préconise, dans un premier temps, de s'orienter vers des modèles tels que ceux de la Géorgie, de l'Estonie. Et insiste sur trois points fondamentaux pour l'établissement d'un service public audiovisuel : la société doit être la propriétaire du média, elle doit le financer et contrôler sa programmation.

Une autre pierre d'achoppement est la nature « présidentielle » du projet. Le conseil de supervision du groupe serait formé de représentants issus de chacune de ces catégories : la présidence, chaque parti représenté au Parlement, le gouvernement, et plusieurs ONG nationales. Plusieurs experts préconisent que des représentants d'institutions publiques siègent dans ce conseil et de limiter à un seul le représentant des autorités, celui-ci devant être issu du Conseil national de l'audiovisuel. Un point essentiel dans la mesure où le Conseil de supervision nommerait les directeurs de la télévision publique, adopterait son budget et régulerait la politique éditoriale.

D'une manière générale, il existe un net consensus, parmi les représentants de la société civile et des médias rencontrés par Reporters sans frontières, sur l'idée que la loi de 1997 doit être amendée et entrer en vigueur. Mais la crainte est aussi très répandue que la volonté politique de créer une télévision et une radio publiques répondant aux attentes de la société ukrainienne soit absente,

et que les futurs changements ne soient que cosmétiques, ne permettant pas l'émergence d'un véritable audiovisuel public et non officiel.

Des craintes alimentées par un incident survenu en amont de la mission de Reporters sans frontières, le 30 juin. En effet, Anna German a donné ce jour une conférence de presse, annonçant qu'elle avait convié un expert étranger, Jean Martin, présenté comme spécialiste des médias de Reporters sans frontières (il est en réalité l'avocat de l'organisation). Une nouvelle que les organisations et experts ukrainiens ont eu bien du mal à admettre, alors qu'ils ont demandé en vain à être associés au processus.

## L'ATTRIBUTION DES LICENCES AUDIOVISUELLES : UN MOYEN DE CENSURE

Depuis près de six mois, de nombreux faits de censure et de pressions sur les chaînes télévisées du pays ont été observés.

Parmi ceux-ci, deux cas sont symptomatiques de la proximité et, devrait-on dire, de la promiscuité entre pouvoir politique et médias : les chaînes privées *TVi* et *5 Kanal* risquent toutes deux de se voir retirer des fréquences allouées en début d'année, au profit de la société Inter Media Group détenue par Valéry Khorochkovsky, qui n'est autre que l'actuel responsable des services secrets (SBU).

Les chaînes *TVi* et *5 Kanal* ont affaire à un adversaire de taille, Valéry Khorochkovsky, qui leur conteste, par voie judiciaire, 59 fréquences analogiques (33 à *TVi* et 26 à *5 Kanal*) allouées le 27 janvier dernier. Les deux chaînes n'étaient pas les seules à avoir remporté des licences puisque 17 autres télévisions en ont bénéficié, et notamment le groupe Inter, avec vingt fréquences.

D'un côté, le Conseil national de l'audiovisuel, dont la composition a été changée, est revenu sur sa décision du 27 janvier, stipulant qu'elle avait été rendue sans quorum, et que même si les licences leur étaient retirées, l'existence des deux chaînes ne serait pas menacée. Mais de l'autre, les soupçons de pressions politiques s'accumulent.

Seules les fréquences attribuées aux deux chaînes les plus critiques du pouvoir actuel sont contestées. La décision du Conseil national de l'audiovisuel et les conditions de l'audience qui en première instance a retiré leurs nouvelles fréquences à *TVi* et *5 Kanal* contribuent à créer l'impression de motivations politiques.

Lors d'un entretien accordé à Reporters sans frontières, le directeur exécutif de *TVi*, Mykola Kniazhytsky, a souligné que « les autorités présentent cette dispute comme une question

## Valéry Khorochkovsky

actuel responsable des services secrets (SBU)

Nommé à ce poste le 11 mars dernier, Valéry Khorochkovsky, est aussi membre du conseil d'administration de la banque nationale depuis le 19 avril. Des fonctions qu'il cumule avec celle de membre du Conseil suprême de la magistrature, chargé de nommer et de révoquer les juges.

En 2005, Valéry Khorochkovsky acquiert des parts du groupe Inter TV. C'est en 2007 que la société se transforme en géant des médias, alors que l'homme d'affaires Dmitry Firtash se retire du marché des médias et vend ses parts à Valéry Khorochkovsky. Le groupe est désormais détenu à 61 % par ce dernier, à 29 % par l'audiovisuel russe ORT et à 10 % par Svetlana Pluzhnikova. Plus important groupe audiovisuel du pays, Inter couvre 96 % du territoire.

Une position dominante qui avait amené le Comité antimonopole de l'Ukraine, à mettre en garde, le 16 décembre 2009, le Conseil national pour l'audiovisuel contre l'attribution de fréquences supplémentaires au groupe Inter.

commerciale, mais pour moi, c'est une question politique. La chaîne déplaît aux autorités ».

Le 7 juin, le Conseil national de l'audiovisuel a validé les demandes du groupe Inter et accepté d'annuler les résultats de l'appel d'offre du 27 janvier. Une décision suivie de près, le 8 juin 2010, par le tribunal administratif de Kiev qui a, lui, annulé les résultats de l'appel d'offres. Les chaînes TVi et 5 Kanal ont fait appel du verdict.

Le déroulement même du procès soulève des interrogations et éveille les soupçons. Tenu à huis clos, il a été présidé par un juge nommé par la hiérarchie et non au moyen d'une sélection informatique aléatoire. Conformément au code de procédure administrative (article 27, paragraphe 5), le magistrat aurait dû se récuser. Les représentants des chaînes affirment n'avoir pas reçu de convocation, et la cour a refusé de repousser les audiences en l'absence de certaines parties (art. 27). Le tribunal a refusé de convoquer comme témoins les membres du Conseil national de l'audiovisuel ayant siégé et rendu leur décision le 27 janvier. Les débats se sont tenus dans la plus grande précipitation, la session ayant duré plus de onze heures, le jugement ayant été rendu à une heure du matin. L'une des avocates de 5 Kanal, Tetiana Malashenko a perdu connaissance pendant le procès et a été directement évacuée à l'hôpital.

Enfin, malgré l'appel interjeté par les deux chaînes, le président du Conseil national de l'audiovisuel, Volodymyr Manzhosova, a réclamé par courrier que la diffusion de TVi soit suspendue. Une pression dont le directeur de la chaîne et son rédacteur en chef, Vitaly Portnikov se sont plaints dans une lettre ouverte au Président.

Lors de sa conférence de presse du 21 juillet à Kiev, Reporters sans frontières a appelé les autorités à faire en sorte que le procès en appel opposant le groupe Inter aux deux chaînes soit

« Les autorités présentent cette dispute comme une question commerciale, mais pour moi, c'est une question politique. La chaîne déplaît aux autorités »

ouvert au public et à la presse, seul moyen de lever une partie du voile sur l'affaire. Ainsi qu'à détailler le profil et les liens éventuels entretenus par certains membres du conseil avec des parties prenantes à ce dossier et/ou avec des personnalités politiques et économiques de premier plan.

## 5 KANAL DANS LA BATAILLE

5 Kanal non plus n'est pas restée inactive. Lettre ouverte au Président, prises de contacts avec des organisations non gouvernementales, internationales, etc. La chaîne, créée à l'initiative de journalistes indépendants et particulièrement en pointe dans le traitement des événements de la « révolution orange », craint que le retrait de ces fréquences ne soit qu'un premier pas. Vers une reprise en main de l'espace télévisé, à la manière de ce qui s'est vu en Russie en 2002-2003, lorsque leurs fréquences ont été retirées aux chaînes NTV, ORT et TB 6, avant d'en faire des chaînes officielles. Le 21 juillet, son rédacteur en chef, Volodymyr Mzhelskyi a remis un appel au secrétaire général de Reporters sans frontières, Jean-François Julliard.

Dans ce texte, 5 Kanal dénonce également le conflit d'intérêts dans lequel se trouve Valéry Khorochkovsky.

Vitaly Portnikov, rédacteur en chef de TVi, enfonce le clou et dresse un sombre parallèle : « Cette dynamique, nous l'avons déjà vu à l'œuvre en Russie. Quand la commission ne délivrait de licence qu'aux chaînes appartenant aux hommes d'affaires loyaux envers le pouvoir politique. A cette époque je militais pour l'indépendance économique des médias et pour que leurs propriétaires soient des étrangers. » Pour le directeur de la chaîne, « L'objectif des autorités est de construire un espace médiatique silencieux, incapable de réagir et de s'opposer à elles ».



Les pressions exercées sur la télévision ne s'arrêtent pas aux portes des tribunaux. Avant la venue de Reporters sans frontières, le directeur de TVi a, le 14 juin, publiquement dénoncé la surveillance illégale exercée sur des journalistes de la rédaction et porté plainte. Il a lui-même été suivi par un véhicule porteur de plaque d'immatriculation falsifiée pendant au moins une semaine. Une surveillance filmée par le journaliste de la chaîne, Roman Skrypine, lors de laquelle on voit les occupants de la voiture dissimuler leurs visages, puis prendre la fuite. La vidéo est disponible sur le site de la chaîne : [www.tvi.ua](http://www.tvi.ua). La démarche de Mykola Kniazhytskyi est restée sans suite jusqu'au 23 juillet 2010.

Selon le directeur de TVi, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Dmytro Andreyev lui a alors adressé un courrier, dans lequel il prenait acte de la demande du journaliste. Le porte-parole soulignait également que les services de police n'étaient pas responsables de cette surveillance. Le vice-directeur des services de sécurité nationale (SBU), Oleh Farenij, a lui aussi réfuté toute implication du SBU. Le parquet général d'Ukraine poursuit son enquête, lancée suite à la requête du parlementaire Roman Zvarych.

## REPORTAGES CENSURÉS

De nombreux journalistes de programmes d'information ont dénoncé des actes de « censure » sur leurs reportages. Soit ils ont été purement et simplement supprimés, soit ils ont été substantiellement modifiés, et ce toujours dans un sens favorable à des personnalités influentes. Ils font également état de l'introduction de nouveaux formats et directives éditoriales qui interfèrent avec le travail journalistique.

Ce sont des journalistes du service d'information (TSN) de l'une des chaînes les plus

populaires du pays, *I + I*, qui, les premiers, ont protesté contre ces faits, en publiant le 6 mai dernier une lettre ouverte. Ils y affirment que « *les sujets critiques vis-à-vis des autorités ne sont pas diffusés pour des raisons politiques* », qu'ils reçoivent « *des instructions de ne pas couvrir certains événements, et que ces décisions sont prises non par le responsable du service d'information, ni même par le rédacteur en chef de la chaîne, mais par le directeur général* ». Dans un autre document, ils mettent en cause le directeur de la chaîne, Oleksandr Tkachenko et listent une douzaine d'exemples concrets, parmi lesquels :

- en juillet 2009 : le refus par des journalistes de voir diffuser un reportage « *remanié* » consacré à un litige opposant le gendre de l'ancien président Leonid Kouchma à d'autres membres de la famille (juillet 2009) ;
- en août 2009 : un sujet de la journaliste Margaryta Sytnyk, consacré à l'augmentation des prix du sucre n'a pas été diffusé, au motif qu'il aurait pu déplaire aux autorités du moment ;
- en novembre 2009 : à la demande d'Oleksandr Tkachenko, les commentaires de participants à un rassemblement politique, reconnaissant avoir monnayé leur présence, ont été retirés d'un sujet tourné par Boris Ivanov. Le même mois, le reportage consacré à l'un des candidats à la fonction présidentielle, Vasyl Protyvsikh, a été édité de manière favorable à ce dernier ;
- en février 2010 : la proposition d'un reportage consacré à la femme du nouveau président a été rejetée sans explication ;
- en mars 2010 : le reportage de Hryhoriy Zhygalov consacré au nouveau gouvernement a été vidé de son contenu critique. Un autre reportage consacré aux voitures des ministres du nouveau gouvernement a valu au rédacteur en chef de *TSN*, Maksym Shylenko, d'être envoyé en congé et licencié peu après ;
- en avril 2010 : un sujet consacré aux problèmes liés à l'impression de passeports étrangers a été refusé puis repoussé au lendemain, une fois que les passages critiques envers le ministère de l'Intérieur en ont été retirés. Puis c'est un reportage sur les accords de Kharkiv, entre la Russie et l'Ukraine, qui n'a pas été projeté, au motif que « *la mission de la rédaction n'est pas d'analyser les accords, mais de mettre en avant les aspects positifs* » dans ceux-ci ;
- en mai 2010 : un « *programme éditorial* » signé par un certain Yaroslav Petrivskiy (aucun journaliste de *TSN* ne répond à ce nom) a été diffusé dans le journal. Il rendait compte de manière particulièrement biaisée des débats au Parlement. Ce reportage était une commande selon les journalistes. Enfin, le journaliste Myroslav Otkovych s'est vu refuser la préparation d'un sujet analysant d'un point de vue légal les

déclarations du président ukrainien relatives à la Grande famine devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

### STB SE JOINT AUX PROTESTATIONS

Le 7 mai, les journalistes de *I+I* sont rejoints par leurs confrères du programme « *Vikna* » de la chaîne nationale *STB*.

Ceux-ci soulignent que depuis l'élection de Viktor Ianoukovitch à la tête de l'Etat, les sujets concernant notamment le ministre de l'Education (Dmytro Tabachnyk), l'Armée des insurgés ukrainiens (OuPA), et la Grande famine de 1932/33 (Holodomor). Ils révèlent l'existence d'une nouvelle politique de l'information stipulant de traiter les sujets d'une manière univoque, d'éviter les investigations, l'ironie, et de ne pas traiter les thèmes de la pauvreté ou du train de vie des hommes politiques. Les journalistes affirment également que ce changement éditorial est survenu dès le début de la campagne pour l'élection présidentielle, pendant l'hiver 2009.

Cependant, les exemples de censure concernent une période plus vaste. Parmi les multiples épisodes de censures, ils citent notamment : l'interdiction pendant toute l'année 2009 de réaliser des reportages consacrés aux logements d'hommes politiques exerçant de hautes responsabilités dans les villages de Pushcha-Vodytsa et Koncha-Zaspa. L'interdiction de diffuser un reportage tourné lors de la fête d'anniversaire de la Première ministre de l'époque, Ioulia Timochenko, ou de réaliser des sujets critiques de l'administration de la ville de Kiev, et en particulier du maire Leonid Chernovetskyi. Le refus de diffuser un reportage révélant que des participants à un meeting électoral du Parti des régions (majorité présidentielle), avaient été payés pour y assister.

Le directeur adjoint de la chaîne, Oleksiy Mustafin, a, de son côté, lors d'un entretien avec le magazine *Telekritika*, confirmé l'introduction d'une « *nouvelle politique de l'information* », et reconnu

« Ils (les journalistes) révèlent l'existence d'une nouvelle politique de l'information stipulant de traiter les sujets d'une manière univoque, d'éviter les investigations, l'ironie, et de ne pas traiter les thèmes de la pauvreté ou du train de vie des hommes politiques »

Le 17 mai, lors de la visite du président russe Dmitri Medvedev, scellant un rapprochement spectaculaire entre les deux pays, les images relatives à la cérémonie de recueillement des deux chefs d'Etat devant la flamme du soldat inconnu à Kiev ont été amputées à la demande de l'administration présidentielle ukrainienne. En raison du mauvais temps, une couronne de fleurs est tombée sur le président ukrainien au moment où celui-ci s'inclinait devant la flamme. Le responsable du service de presse de la présidence, Aleksei Koshelev, est intervenu auprès des journalistes présents pour qu'ils ne diffusent pas ces images. Ce qui fut le cas pour la première chaîne nationale, ICTV et Inter. En dépit du fait que la vidéo est aisément accessible sur l'Internet, notamment sur Youtube. Un journaliste de 1+1, auteur du reportage, a raconté que la séquence en question avait été interdite d'antenne par le directeur de la chaîne, qui avait à sa place diffusé quelques photos sélectionnées. Le journaliste Serhi Androushko (STB) a également témoigné de "coupes" dans le sujet qu'il avait réalisé sur la cérémonie des 100 jours au pouvoir de Viktor Ianoukovitch, le 4 juin dernier. Un montage favorable au chef de l'Etat réalisé, selon le journaliste, par le directeur de la chaîne.

que le format des reportages avait été modifié. Mais il réfute toute forme de censure et attribue ces évolutions à la politique de développement de la chaîne. Il a refusé de commenter les faits précis évoqués dans la lettre ouverte.

Malgré les déclarations des journalistes, le soutien de nombreux collègues, et les protestations de plusieurs organisations internationales de défense des droits de l'homme, d'autres sujets, relatifs au président de la République, ont été remaniés ou interdits de diffusion.

### DÉGRADATION DU CLIMAT POLITIQUE : LES MÉDIAS RÉGIONAUX EN PREMIÈRE LIGNE

Début avril, la télévision indépendante de Dniproderzhinsk, *Avtor TV*, a cessé d'émettre, après la révocation soudaine par une entreprise de la municipalité du contrat de location de ses locaux. Après dix ans d'émission, la directrice, Lyudmyla Kachanova, attend qu'un nouvel appel d'offres soit publié par l'administration locale. Cette décision relève, selon elle, de l'atteinte à la liberté des médias de la part des autorités locales. Depuis mars 2008, et l'élection d'une nouvelle équipe, les programmes d'*Avtor TV* ont été regardés comme des critiques à l'encontre du maire. La télévision a déclaré qu'elle se pourvoierait en justice.

Le même mois, à Illichivsk (région administrative d'Odessa), le signal de la chaîne locale *Hlas* a été interrompu. Selon la journaliste de la chaîne Liana Tateyeva, responsable du programme « *Illichivsk News* », le problème est le résultat de pressions du pouvoir local sur l'opérateur, Ken, en raison des opinions critiques exprimées sur l'antenne de la chaîne.

Dans un entretien avec le magazine *Telekritika*, Liana Tateyeva, a déclaré avoir fourni les documents nécessaires à l'accréditation des nouveaux employés de la chaîne, mais ne l'avoir toujours pas reçue et être sans nouvelles de la part des autorités.

Selon elle, la suspension du signal de la chaîne est une mesure de nature politique : « *Avant l'incident, nous sommes allés assister à une session du conseil municipal. Quand nous avons voulu recueillir un commentaire du maire, Valery Khmelniuk, celui-ci a répondu qu'il ne souhaitait pas " parler [aux journalistes] de la chaîne et qu'il [la] fermerait bientôt "* ». Quant au

directeur adjoint de l'opérateur de câble Klen, il explique qu'il a appris des pouvoirs locaux, qu'étant locale et non régionale la chaîne ne pouvait émettre hors d'Odessa. Et qu'il était prêt à restaurer les émissions, dès lors que *Hlas* aurait réglé ce point. Les autorités locales n'ont pas fait de commentaires. Quant à l'avocat de la chaîne, il a annoncé avoir l'intention de saisir le Conseil national de l'audiovisuel.

Les pouvoirs locaux sont un obstacle trop souvent méconnu à l'exercice libre des médias. C'est pourtant un problème structurel, toutes tendances politiques confondues, qui de l'avis des journalistes régionaux rencontrés lors d'une table ronde à Kiev, s'est intensifié les derniers mois.

Ainsi, le 23 mars, dans l'ouest du pays, Vasyl Demyaniv, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Kolomiyskiy Visnyk*, a été attaqué, en rentrant chez lui, par plusieurs inconnus. Pour l'Union nationale des journalistes, l'agression est en lien avec son activité professionnelle. Le journal pour lequel ce dernier travaille est connu pour ses

« Les pouvoirs locaux sont un obstacle trop souvent méconnu à l'exercice libre des médias. C'est pourtant un problème structurel, toutes tendances politiques confondues, ... »

critiques du pouvoir. Même si le journaliste n'a personnellement jamais reçu de menaces avant son agression, *Kolomiyskiy Visnyk* subit depuis longtemps les pressions des autorités locales. La police considère que le motif professionnel est incertain et n'exclut pas le vol crapuleux. Elle a ouvert une enquête pour « *hooliganisme* » (article 296 du code pénal ukrainien) ainsi que pour « *blessures graves* » (article 121). Le journaliste a été hospitalisé, en raison d'une fracture de la jambe et d'un traumatisme crânien.

Olena Bilozerska, journaliste en ligne et blogueuse (<http://bilozerska.livejournal.com>) et le photo journaliste Olexiy Furman, de l'agence de presse *Photolenta* ([www.phl.ua](http://www.phl.ua)), ont été convoqués et interrogés au mois de mars, au sujet de manifestations de militants de mouvements d'opposition qu'ils avaient couvertes en février dernier. Leurs appartements et ordinateurs ont été fouillés le 27 mars et du matériel saisi. Selon l'avocat d'Olena Bilozerska, Sydir Kyzin, la saisie du matériel journalistique est contraire à l'article 17 de la loi ukrainienne sur les médias, selon laquelle « *un journaliste ne peut être arrêté ou détenu* ».

*pour ses activités professionnelles, ni son matériel confisqué*». Interrogée à plusieurs reprises, la journaliste est passée de témoin à suspecte de complicité avec les manifestants du mouvement « *Autonomous* ». Reporters sans frontières s'était notamment adressée au ministre de l'Intérieur, Anatoliy Mohylyov, lui faisant part de ses craintes que ces tentatives d'intimidations « *ne deviennent une pratique systématique* ».

Demande de couverture positive des actions des pouvoirs locaux, difficulté à affirmer l'indépendance éditoriale d'un titre face à annonceur en situation de quasi-monopole, médias polarisés... La marge de manœuvre des journalistes est souvent très restreinte. Les difficultés sont multiples et les professionnels des médias décidés à combattre ces dysfonctionnements trouvent bien souvent moins d'appui en province. De plus, sur un marché du travail sinistré, le coût de la rébellion peut s'avérer très élevé. Avec en perspective la tenue d'élections locales, le 31 octobre prochain, la situation pourrait encore s'aggraver sensiblement.

Le marché des médias ukrainiens se caractérise par la présence d'hommes d'affaires influents, dont les trois hommes les plus riches du pays (Igor Kolomoisky, Viktor Pinchouk et Rinat Akhmetov), des « *oligarques* », propriétaires de groupes de presse ou de médias. Comme les hommes politiques, avec qui ils ont souvent partie liée, ils ont une nette tendance à considérer la presse comme un moyen au service de leurs ambitions. Ainsi pouvoir politique et économique exploitent-ils les médias, les entraînant dans des campagnes de communication, servant leurs intérêts respectifs, au détriment du public et de

l'information.

En termes d'audience et de revenus publicitaires, la télévision est de loin le média le plus populaire du pays. Selon les données du Conseil national de l'audiovisuel, il y a près de 800 télévisions enregistrées dans le pays, mais la plupart ne diffusent pas ou sont fermées, les autres sont majoritairement locales ou régionales. Vingt-huit chaînes sont détenues par l'Etat. Dans le domaine de la radio, seule la radio d'Etat (UNRC) couvre 100 % du territoire national.

*UT-1*, la première chaîne nationale (propriété de la NTCU) est la seule véritable chaîne d'audience nationale (près de 99 % du territoire). Les autres chaînes émettant sur une part significative du territoire et considérées d' « audience nationale » sont : *1+1, Inter, Novyi Kanal, STB et ICTV*.

## LE PAYSAGE AUDIOVISUEL UKRAINIEN :

PRINCIPALES CHÂÎNES TERRESTRE / ANALOGIQUES :	CHÂÎNES CÂBLÉES ET SATELLITAIRES :
<ul style="list-style-type: none"> <li>-UT-1 (principale chaîne officielle)</li> <li>-Rada-TV</li> <li>-Kanal 5</li> <li>-1+1</li> <li>-ICTV</li> <li>- Inter</li> <li>-Novyi Kanal</li> <li>-TRK Ukraina</li> <li>-STB</li> <li>-TVi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UTR (chaîne officielle à destination du public ukrainophone à l'étranger)</li> <li>-Megasport</li> <li>-MTV Ukraine</li> <li>-Kino</li> <li>-People</li> <li>-UBR</li> <li>-UBC</li> <li>-K2</li> <li>-Humour TV / Babay TV</li> <li>-Music Box Ukraine</li> <li>- QTV</li> <li>-Malyatko TV</li> </ul>

### QUI SE TROUVE DERRIÈRE LES PRINCIPALES CHÂÎNES TÉLÉVISÉES DU PAYS ?

**UT-1** (Ukrayinske Telebachennia – 1/ Перший національний),

UT-1, principale chaîne d'Etat, a été créée en 1965. La question de sa transformation en télévision publique agite le monde médiatique et politique depuis la fin des années 1990, sans avoir réussi à être mise en œuvre.

Depuis le 17 mars 2010, elle est présidée par Egor Benkendorf (ancien responsable de *Inter TV* où il est entré en 1997) assisté par Walid Harfouch. Ce dernier aurait, selon le *Kyiv Post*, déclaré dans une interview à l'agence de presse *Unian*, qu'il considérait que « *la chaîne (UT 1) devait être pro-gouvernementale* » (<http://unian.net/rus/news/news-388966.html>)  
<http://www.1tv.com.ua>

### INTER TV

La plus populaire du pays et des neuf chaînes du groupe UA Inter Media Group (*Kanal 1, HTH, Slujba Informatsii, Inter Muzyk, Inter Kino...*). Valéry Khorochkovsky en est l'actionnaire majoritaire depuis 2005. Le groupe Inter est dirigé par son épouse, Olena Khorochkovskaïa.

Valeri Khorochkovsky, opposé aux chaînes *TBi* et *5 Kanal*, dans un conflit pour l'attribution de fréquences de diffusion, cumule des fonctions influentes. Homme d'affaires richissime, il est aussi actif en politique.

Responsable des services secrets ukrainiens (SBU) depuis le 11 mars 2010, il est entré au conseil d'administration de la Banque nationale depuis le 19 avril. Il est aussi membre du Conseil supérieur de la magistrature qui nomme et révoque les juges. Sans parler de sa position dominante dans le domaine médiatique. Il a été ministre de l'Economie et demeure parmi les personnalités les plus riches du pays. De 2004 à 2006, il exerce les fonctions de vice-président du géant de l'acier Evraz.

En 2005, Valéry Khorochkovsky acquiert la majorité des parts du groupe Inter TV. C'est en 2007 que la société se transforme en géant des médias, alors que l'homme d'affaires Dmitry Firtash se retire du marché et revend ses parts à Valéry Khorochkovsky. Le groupe serait désormais détenu à 61 % par ce dernier, à 29 % par l'audiovisuel russe ORT et à 10 % par Svetlana Pluzhnikova. Plus important groupe audiovisuel du pays, Inter couvre 96 % du territoire.

### TVI

Fondée en 2007 par Konstantin Kagalovsky et Vladimir Goussinski<sup>2</sup>, la chaîne a commencé à émettre en mars 2008. Elle est aujourd'hui la propriété du seul Konstantin Kagalovsky. Ce dernier est l'un des anciens représentants de la Russie auprès du Fonds monétaire international,

2. Vladimir Goussinski, est un homme d'affaires russe, autrefois à la tête du plus gros groupe de média du pays (Media-Most) et fondateur de la première télévision indépendante russe : NTV. Il a été le symbole de la liberté de parole à la télévision russe avant son démantèlement, puis a fui la Russie en 2001, après être tombé en disgrâce. Il est détenteur de la double nationalité russe et israélienne.

conseiller du ministre russe E. Gaïdar, ancien vice-président du groupe pétrolier Ioukos et membre du board de la banque Menatep. Il vit désormais à l'étranger et a obtenu la nationalité britannique. Le directeur général de *TVi* est Mykola Kniazhytskyi. Le rédacteur en chef est Vitaly Portnikov, un célèbre journaliste russe.

*TVi* est aujourd'hui principalement accessible via le réseau câblé. 89 % des abonnés au câble peuvent la recevoir. Elle rassemble environ 1 % de l'audience télévisée.

## 5 KANAL (CHANNEL FIVE)

Créée en 2003, à l'initiative de l'ancien journaliste et aujourd'hui député (bloc de Ioulia Timochenko) Andreï Chevtchenko, l'un des leaders des mouvements dénonçant la censure à l'époque du président Léonid Kouchma, *5 Kanal* se présente à sa création comme « *la chaîne des nouvelles honnêtes* » / « Канал чесних новин ».

Elle a été tout d'abord dirigée par Andreï Chevtchenko et le journaliste Roman Skrypine, lui aussi engagé dans la lutte contre la censure et travaillant aujourd'hui notamment pour *TVi*.

*5 Kanal* s'est fait connaître par sa couverture extensive de la « *Révolution orange* », qu'elle fut la seule à retransmettre dans sa quasi-intégralité. La chaîne est la propriété de l'homme d'affaires Petro Porochenko, qui ayant fait fortune dans le cacao, s'est ensuite lancé en politique. En 2001, il devient le chef de campagne de Viktor Iouchtchenko (Notre Ukraine), avant de rejoindre le gouvernement à la faveur de la « *révolution orange* » dont il est présenté comme l'un des principaux sponsors. D'octobre 2009 à Mars 2010, il occupe les fonctions de ministre des Affaires étrangères. Au printemps 2010, Ioulia Timochenko l'une des leaders de l'opposition avait déclaré que Petro Porochenko pourrait céder la chaîne à un oligarque proche du gouvernement, en échange d'un poste de vice-Premier ministre dans le gouvernement de Mykola Azarov. Des propos démentis par l'homme d'affaires, par voie de presse.

Le directeur est Ivan Adamchouk et le rédacteur en chef, Volodymyr Mzhelskyi.

## 1+1

La deuxième chaîne la plus populaire du pays est détenue par l'homme d'affaires Igor Kolomoisky, Au moyen de Privat group, celui-ci est présent dans le secteur bancaire (Privatbank), pétrolier, métallurgique et alimentaire, aussi bien en

Ukraine qu'aux Etats-Unis, en Russie ou en Roumanie. Il détient également la chaîne régionale *Privat Tv*, qui émet à Dniepropetrovsk (Est). Il a été l'un des soutiens de Viktor Iouchtchenko. Bien qu'elle s'en soit toujours défendue, il est considéré comme un allié de Ioulia Timochenko. Durant sa présence à la tête du gouvernement, elle aurait défendu ses intérêts commerciaux face à l'un des rivaux de l'homme d'affaires : Viktor Pinchouk.

## LES CHAÎNES STB, ICTV ET NOVYI KANAL

Les trois chaînes sont aux mains de Viktor Pinchouk, gendre de l'ancien président Leonid Koutchma. Fondateur et dirigeant du groupe métallurgique Interpipe (tubes d'acier), ses intérêts économiques sont eux aussi diversifiés. Il est lui aussi originaire de Dnipropetrovsk.

Il possède cinq chaînes télévisées (dont la 11e chaîne, régionale et la chaîne musicale M1) et un tabloïd *Fakty i Kommentaryi*, l'hebdomadaire *InvestGazeta* et le quotidien *Delo*. Il est impliqué dans de nombreuses activités caritatives, notamment dans le domaine de la lutte contre le sida. <http://www.lefigaro.fr/international/2009/10/27/01003-20091027ARTFIG00353-victor-pinchuk-oligarque-philanthrope-.php>

## UKRAÏNA (TRK)

La chaîne appartient à l'homme le plus riche du pays Rinat Akhmetov, quarante ans, à la tête de la principale holding du pays, System Capital Management (SCM). Originaire du bassin du Donetsk, il est le maître d'un empire industriel qui se décline traditionnellement en activités de production (acier, charbon, électricité, alimentaire), bancaire, médiatique, etc. Et à l'instar de nombreux oligarques, Rinat Akhmetov s'est lui aussi lancé en politique, soutenant le Parti des régions de V. Ianoukovitch dont il est élu député en 2006. Comme le précisait en 2007 Arnaud Dubien, politologue et alors rédacteur en chef de *Ukraine Intelligence*<sup>3</sup>, « *Akhmetov est le principal bailleur de fonds du Parti des régions, dont plus de la moitié des députés sont liés à ses entreprises* ». Rival d'Igor Kolomoiski, il possède la maison d'édition et le journal *Shehodnia*, ainsi que la chaîne *Ukraina* de la TRK (audiovisuel étatique).

3. Aujourd'hui rédacteur en chef de Eurasia intelligence, bimensuel, [www.eurint.ch](http://www.eurint.ch)

# ASSASSINAT DE GEORGIY GONGADZE

## UN PROCÈS POSSIBLE D'ICI L'AUTOMNE

Reporters sans frontières ne pouvait se rendre en Ukraine sans rencontrer des représentants de la Justice pour aborder la question de l'assassinat de Georgiy Gongadze, enlevé le 16 septembre 2000 à Kiev et étranglé par le général Olexi Poukatch, ancien chef du service de renseignements du ministère de l'Intérieur, selon le témoignage de ce dernier.

**M**algré la volonté affichée par les autorités politiques de résoudre l'« affaire Gongadze », dont le président Iouchtchenko avait fait un symbole, l'enquête n'a toujours pas abouti. Ce malgré l'arrestation de l'un des auteurs matériels de l'assassinat du journaliste d'Ukrainskaïa Pravda. Une grande opacité pèse sur le contenu de l'enquête. Le 21 mai 2010, à l'occasion de ce qui aurait dû être le 41e anniversaire du journaliste, sa veuve, Myroslava Gongadze, a déclaré dans une interview à RFE/RL n'avoir pas eu accès au dossier. Elle ne sait pas qui est interrogé, ni quelles sont les prochaines étapes de la procédure.

L'une des rares déclarations publiques relatives à l'affaire a été faite le 17 juin, par le procureur général Oleksander Medvedko. Ce dernier a annoncé que l'expertise du crâne retrouvé grâce aux indications d'Olexi Poukatch était concluante et qu'il s'agissait bien de celui du journaliste. Il a également déclaré que l'enquête préliminaire pourrait être achevée en juillet ou en août. Le 21 juin, le président ukrainien Viktor Ianoukovitch a reçu la mère de Georgiy Gongadze, Lessia Gongadze, qui elle aussi se plaignait de n'être pas informée des avancées de l'enquête.

Depuis l'arrestation d'Olexi Poukatch, le 21 juillet 2009, seule la nouvelle des aveux de l'ancien officier avait été rendue publique. Mais rien n'a filtré sur l'identité des instigateurs de l'enlèvement et de l'assassinat du journaliste. Olexi Poukatch a été placé en détention provisoire et son procès n'a pas eu lieu. En revanche, le 15 mars 2008, la cour d'appel de Kiev a condamné trois policiers pour « complicité de meurtre ». Valeri Kostenko, Mykola Protassov et Oleksandr Popovich étaient des subordonnés de Poukatch. Ils ont été condamnés à des peines allant de 12 à 13 ans d'emprisonnement chacun.

Parmi les pièces centrales du dossier figurent des enregistrements, dits « *Melnychenko* » du nom d'un garde du corps de l'ancien président, qui auraient été réalisés dans le bureau de l'ancien président Leonid Koutchma. Après des mois de débats et d'expertises portant sur leur authenticité, le 12 juin 2009, la Cour suprême de Kiev avait

décidé de les prendre en compte. Mais personne ne sait encore ce que révèlent ces documents.

Le 21 juillet 2010, Reporters sans frontières a rencontré plusieurs responsables du parquet général dont Oleksandr Kharchenko, inspecteur chargé de l'enquête, Ivan Babenko (responsable du département des enquêtes criminelles), et Olena Syhydyn (procureur de la division de la coopération internationale). Lors de cet entretien, il ressort qu'une nouvelle expertise des enregistrements a été ordonnée, visant à identifier la personne à qui appartient la voix et que cette procédure devrait être parachevée en trois semaines. Une estimation qui peut sembler excessivement optimiste au regard des mois nécessaires à la première expertise.

Selon Oleksandr Kharchenko, l'enquête préliminaire devrait être close en août et un procès peut être attendu d'ici à la fin de l'année 2010. Toutefois l'avocat de la veuve du journaliste, Valentyna Telychenko, a fait part de ses craintes que les commanditaires de l'assassinat n'échappent à la justice. Mykola Melnichenko a en effet fait valoir qu'à l'automne 2010, cela fera dix ans que le crime s'est produit, et que la loi prévoit un délai de prescription de dix ans. Sans même parler de ce délai, l'avocate de Myroslava Gongadze souligne que l'identité des commanditaires étant gardée secrète, ils pourraient bien ne jamais avoir à faire face à leur responsabilité.

Une crainte partagée par Reporters sans frontières et que vient renforcer le fait que le procès d'Olexi Poukatch et d'éventuels commanditaires se tiendra très probablement à huis clos, en raison de l'appartenance du principal accusé aux services secrets. Il risque la prison à vie pour la surveillance, l'enlèvement et l'assassinat de Georgiy Gongadze.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

**A**u cours des six derniers mois, les atteintes directes à l'activité des journalistes et à leur intégrité physique se sont multipliées de façon significative. Les faits sont inquiétants et témoignent d'une hostilité des autorités et des représentants de la puissance publique à l'égard des journalistes.

Par ailleurs, quand le parquet refuse de reconnaître la plainte de tel ou tel journaliste et entérine celle de son agresseur, le message adressé est clair. Il témoigne d'une conception de l'exercice de la charge politique affranchie de responsabilités face à la société civile et aux citoyens qui, par le vote, lui ont délégué un mandat. Pire, les lois ukrainiennes qui existent et protègent ces libertés ne sont pas utilisées pour sanctionner les atteintes les plus ostensibles à la liberté des médias et des journalistes.

Des faits de censure au bénéfice des nouvelles autorités politiques n'ont cessé de se multiplier dans le secteur stratégique de l'audiovisuel. Les directions interviennent plus fréquemment dans les rédactions, en s'opposant à la diffusion de certains sujets ou en les expurgeant de leurs passages critiques. Aucun des interlocuteurs rencontrés lors de la mission de Reporters sans frontières ne va jusqu'à affirmer que la situation actuelle est comparable avec celle de l'ère de Léonid Kouchma, ni que les fameux « *temniki* » (ces consignes précises émanant du pouvoir et fixant les sujets, les traitements et les montages attendus des journalistes) sont de retour.

En revanche, le pluralisme des médias audiovisuels s'en trouve profondément ébranlé. Il y a fort à craindre, si cette tendance persistait, que les libertés acquises ces dernières années ne soient balayées. Et que les progrès nécessaires à l'amélioration des libertés publiques, en particulier la liberté d'expression et le droit à l'information, ne puissent être mis en œuvre.

Quelle sera la capacité du gouvernement à créer un véritable groupe audiovisuel public, indépendant de la puissance politique, au service de la population ? La question reste ouverte. Tout comme la volonté et la capacité à dégager un consensus social sur cette question, en associant des représentants de la société civile et notamment des médias aux travaux d'élaboration.

Pour l'heure, il est difficile de se montrer optimiste. Même si le président Viktor Ianoukovitch a publiquement ré clamé que les cas d'atteintes à la liberté de la presse fassent l'objet d'enquêtes et ne restent pas sans suite<sup>4</sup>.

Plusieurs textes de loi récemment adoptés limitent le travail des médias et les exposent à des poursuites judiciaires intolérables, sous prétexte notamment de préserver la vie privée. Les sites Internet font eux aussi l'objet d'une surveillance accrue, qui montre que les autorités ont pris conscience de l'influence croissante des nouveaux médias et de l'Internet dans la formation de l'opinion publique.

Les agressions de journalistes ou les cas d'obstruction à leur travail continuent de se poursuivre. Nombre d'entre eux se déroulent en régions, où les pressions sur la presse sont à la fois plus intenses et moins connues.

Les élections locales du 31 octobre prochain testeront la volonté du pouvoir de normaliser ses relations avec la presse. Elles feront l'objet d'une vigilance particulière de la part de Reporters sans frontières.

Les autorités ont encore la possibilité de donner des gages de leur volonté de se débarrasser de ces pratiques, à la population ukrainienne tout d'abord, ainsi qu'à la communauté internationale, notamment européenne. Pour son premier déplacement à l'étranger, pour lequel il a choisi Bruxelles, en mars 2010, le Président Ianoukovitch « *est fixé comme objectif de conclure dans un délai d'un an, soit au premier trimestre 2011, les négociations en cours en vue de l'accord d'association* »<sup>5</sup>.

Parmi les indicateurs de performance prévus dans le Programme indicatif national de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat, le « *degré élevé et durable de liberté d'expression et de liberté des médias, attesté par des évaluations indépendantes, des rapports d'ONG, etc.* » figure en bonne place. Tout comme le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales apparaît au point trois de la liste des priorités de l'Agenda d'association UE-Ukraine pour l'année 2010, établie par la Commission européenne<sup>6</sup>.

Ce n'est que par la démonstration d'une volonté politique forte que la confiance dans les autorités pourra être restaurée.

Dans les mois à venir, des développements cruciaux sont attendus qui permettront de mieux apprécier le caractère pérenne ou temporaire de la tendance du dernier semestre.

Ainsi, le 16 août, un procès en appel décidera du sort des fréquences allouées aux chaînes indépendantes *TVi* et *5 Kanal*, dans la dispute commerciale les opposant au groupe Inter et à son propriétaire, Valery Khorochkovsky. Les conflits d'intérêts entre les hautes responsabilités politiques

4. Dépêche de l'agence de presse russe Ria Novosti du 27/07/2010, 15:53.  
<http://www.rian.ru/world/20100727/258950671.html>

5. Rapport d'information du Sénat n° 448 (2009-2010) du 12 mai 2010 - par MM. Simon SUTOUR et Gérard CÉSAR, fait au nom de la commission des Affaires européennes : « L'Ukraine redevient-elle un partenaire fiable pour l'Union européenne ? » .  
<http://www.senat.fr/rap/r09-448/r09-448.html>

6. LIST of the EU-Ukraine Association Agenda priorities for 2010, [eeas.europa.eu/ukraine/docs/2010\\_association\\_agenda\\_priorities\\_en.pdf](http://eeas.europa.eu/ukraine/docs/2010_association_agenda_priorities_en.pdf)

cumulés par celui-ci et ses activités dans le domaine des médias, confère à ce litige une dimension symbolique.

Le patron du plus influent groupe télévisé, responsable des services secrets, siégeant au board de la Banque nationale et au Conseil supérieur de la magistrature, tenterait-il de faire d'une pierre deux coups en mettant au pas les voix critiques du pouvoir actuel et limitant le développement de rivaux ? Il est permis de s'interroger, et il est difficile de ne voir dans ce dossier qu'une simple dispute commerciale.

Enfin, l'enquête préliminaire sur l'enlèvement et l'assassinat du journaliste Georgiy Gongadze devrait être prochainement achevée, ouvrant la voie à un nouveau procès. Une nouvelle chance pour les autorités de tourner la page de l'opacité judiciaire en permettant que celui-ci soit ouvert au public et à la presse.

L'Ukraine a, ces cinq dernières années, connu des progrès significatifs dans le domaine de la liberté des médias et du droit à l'information. Pour que ceux-ci se poursuivent, il est important que les plus hautes figures de l'Etat contribuent à la prise en compte et au traitement dans les meilleurs délais des atteintes à la liberté de la presse, à un exercice indépendant de la justice, à l'adoption de législations compatibles avec les standards internationaux et à la lutte contre l'emprise des magnats du pays sur la vie politique et médiatique ukrainienne.

## RECOMMANDATIONS :

- traiter avec tout le sérieux et la rigueur nécessaires les cas de violations flagrantes de la liberté des médias et des journalistes. En particulier s'assurer que les auteurs d'agressions ou de voies de fait à l'encontre de journalistes soient poursuivis ;
- s'assurer que les représentants de la puissance publique appliquent les dispositions légales relatives à la liberté de la presse et en particulier l'article 171 du code pénal ukrainien ;
- veiller à la création d'un groupe audiovisuel public indépendant du pouvoir exécutif, en associant les représentants de la société civile à son élaboration ;
- œuvrer à la transparence du système d'allocation des fréquences audiovisuelles, et dans le cas de *TVi* et *5 Kanal*, veiller à ce que la prochaine audience soit ouverte au public et à la presse ;
- veiller à l'indépendance des autorités de régulation du secteur audiovisuel, en prêtant un soin particulier à la composition et à la nomination de leurs membres ;
- assurer un accès libre et rapide à l'information publique, tant aux journalistes qu'aux simples citoyens ;
- dans l'affaire relative à l'assassinat de Georgiy Gongadze, garantir la transparence de l'enquête et le caractère public d'un prochain procès.

Reporters sans frontières réitère sa volonté de rencontrer dans un avenir proche les autorités ukrainiennes, afin de poursuivre avec elles le dialogue initié en début d'année.

## REPORTERS SANS FRONTIÈRES

POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Secrétariat international  
Reporters sans frontières  
47 rue vivienne  
75002 Paris - France  
Tel. 33 1 44 83 84 84  
Fax. 33 1 45 23 11 51  
Web : [www.rsf.org](http://www.rsf.org)  
E-mail : [rsf@rsf.org](mailto:rsf@rsf.org)

Ambroise Pierre - Bureau Afrique : [afrique@rsf.org](mailto:afrique@rsf.org)  
Benoit Hervieu - Bureau Amériques : [ameriques@rsf.org](mailto:ameriques@rsf.org)  
Vincent Brossel - Bureau Asie : [asie@rsf.org](mailto:asie@rsf.org)  
Elsa Vidal - Bureau Europe & Asie centrale : [europa@rsf.org](mailto:europa@rsf.org)  
Olivier Basille - Bureau Union européenne et Balkans : [rsf\\_eu@rsf.org](mailto:rsf_eu@rsf.org)  
Soazig Dollet - Bureau Moyen-Orient : [moyen-orient@rsf.org](mailto:moyen-orient@rsf.org)  
Lucie Morillon - Bureau Internet : [internet@rsf.org](mailto:internet@rsf.org)  
Contact Presse : [presse@rsf.org](mailto:presse@rsf.org)

**REPORTERS SANS FRONTIÈRES** est une organisation internationale de défense de la liberté de la presse. elle observe et rapporte les atteintes à la liberté de la presse dans le monde. constituée d'une équipe de 12 journalistes et reposant sur 140 correspondants, reporters sans frontières analyse l'information et intervient par voie de presse, par courrier, sous forme de rapports d'enquête et de recommandations pour alerter l'opinion contre les exactions commises contre des journalistes, les violations à la liberté d'expression et faire pression sur les responsables politiques.